

Améliorer la compréhension des règles de la classe

1^{er} et 2nd degrés

Structurer la relation sociale



Doigt levé (détail)

© Stockfour/Shutterstock.

Description

À l'école beaucoup de codes sont implicites, certains élèves ne les comprennent pas et ne peuvent donc pas se les approprier. L'adaptation consiste à construire des marqueurs visuels et invariants, des « balises » servant de repères pour comprendre, à chaque énoncé d'une règle, la permanence de celle-ci.

Pour en savoir plus

Pour certains élèves

La règle est invisible tant qu'elle n'apparaît pas de manière explicite et régulière (à chaque fois qu'il en est besoin).

La règle est changeante à chaque fois que des mots différents sont utilisés pour la dire, ou à chaque nouvel énonciateur.

La règle n'existe plus si plus personne n'est là pour la dire : les élèves n'ont pas appris la forme d'auto-contrainte que l'école attend d'eux (se souvenir de la règle seul et se l'auto-appliquer).

Ces élèves ont besoin d'outils très concrets pour appréhender la règle.

On va alors :

- **Fixer l'énonciation des règles** : choisir des mots précis pour dire chaque règle que l'on souhaite travailler, et ne plus les changer. Associer à chaque règle un geste simple, que chaque adulte pourra effectuer en même temps qu'il dira la règle. Identifier le mot-clé d'une règle sur lequel on mettra un accent tonique en l'énonçant.
- **Marquer visuellement leur utilisation** : en les écrivant dans les lieux où elles sont utiles et en leur associant des codes couleurs et/ou des pictogrammes. L'exemple le

plus connu est la couleur rouge qui vient souligner l'interdit, éventuellement associée au pictogramme « Attention » ou « Stop ».



Pctogramme ressemblant à un panneau routier d'interdiction avec un personnage faisant le signe «stop» avec la main.

Pictogramme « Attention ».



Dessin d'une main faisant le signe «stop».

Pictogramme « Stop ».

Cet affichage des règles peut donner lieu, en particulier dans le 2nd degré, à une contractualisation avec l'élève. Dans ce cas, il est indispensable que celui-ci soit acté au niveau de l'équipe pédagogique sous la forme considérée comme la plus appropriée, et permettant à l'élève d'être partie prenante de celui-ci, afin de mieux accepter les conséquences d'un non-respect des règles établies (permis de conduire de l'élève, fiche de suivi...).

- **Généraliser ces manières de fonctionner** : dans l'idéal, faire en sorte que tous les adultes de l'établissement adoptent ces manières de fonctionner, et si possible pour tous les élèves, au moins dans la manière de dire la règle (pour que les élèves ayant des difficultés avec la règle appréhendent également le fait qu'elle s'adresse à tous de manière identique).

Il est plus facile de travailler avec peu de règles, qui auront été choisies pour être les plus larges possibles.

On peut choisir de distinguer les règles de la classe des règles s'appliquant dans les parties communes (de manière à faire différer les règles d'une classe à l'autre si c'est le choix des enseignants).

Exemple avec la règle de prise de parole

« En classe on lève le doigt et on attend d'être interrogé pour parler. »

Cette règle est explicite mais complexe (deux consignes).

1/ Tout d'abord il nous faut **choisir les mots à utiliser** pour dire la règle. Il est important de préserver l'explicite. Ici nous pouvons au moins la simplifier en : « On lève la main et on attend d'être interrogé pour parler. » La règle pourrait être encore simplifiée en devenant

« on lève le doigt », mais il manque alors l'information « attendre » qui est nécessaire aux élèves en cours d'apprentissage de la règle ; l'explicite doit être privilégié.



Pictogramme « Pouce levé ».

2/ **Choix d'un geste** : on peut décider du geste de lever la main soi-même ou bien de lever la main en y associant un claquement bref des doigts. Dans un premier temps on exécute le geste tout en disant la règle. Dans un deuxième temps on peut choisir de faire juste le geste : lorsque l'élève est loin pour ne pas hausser le ton ou pour ne pas s'interrompre ou déranger le groupe, ou tout simplement parce que l'élève à qui on s'adresse réagit mieux au simple geste. Le geste fait alors office de remise en mémoire de la règle et permet à l'élève d'être capable de s'en souvenir seul. L'élève peut alors être félicité oralement ou par un signe : cela concourt au renforcement positif du comportement attendu.

3/ **Choix de l'accent tonique** : ici on peut le mettre sur « lève » ou sur « attend » selon ce qui est le plus difficile à faire pour l'élève.

4/ Et **choix d'une couleur**, le plus classique étant alors le vert pour donner la parole et le rouge pour stopper (par exemple une parole sans doigt levé ou interrogation au préalable).

Une fois les « balises » choisies il conviendra à la fois **d'apprendre aux élèves à les utiliser** et de faire en sorte que les **conséquences** en cas de manquements, tout comme les **félicitations** en cas d'utilisations correctes, soient à la fois **explicites** et elles aussi **invariantes**.

Aide à la construction de l'adaptation

Aucun de ces outils ne pourra fonctionner sans un entraînement préalable, comme pour tout nouvel apprentissage.

La mise en place d'une nouvelle adaptation relève d'un véritable apprentissage. Comme toute règle, elle va être testée par les élèves : il conviendra donc une fois les adaptations décidées de s'y tenir strictement, et durant un laps de temps suffisant pour les évaluer (en général environ un trimestre).



Dessin d'un élève assis, levant la main.

Source : [Clic images 2.0](#) - Réseau Canopé.

Cette règle de prise de parole peut sembler n'être pas celle à travailler en priorité, au vu des difficultés à expression comportementale rencontrées par certains élèves. Pourtant il s'avère qu'elle est extrêmement intéressante. Elle s'applique à tous les élèves de la classe, qui la retrouveront tout au long de leur scolarité comme une compétence sociale d'écologiste qui sera attendue.

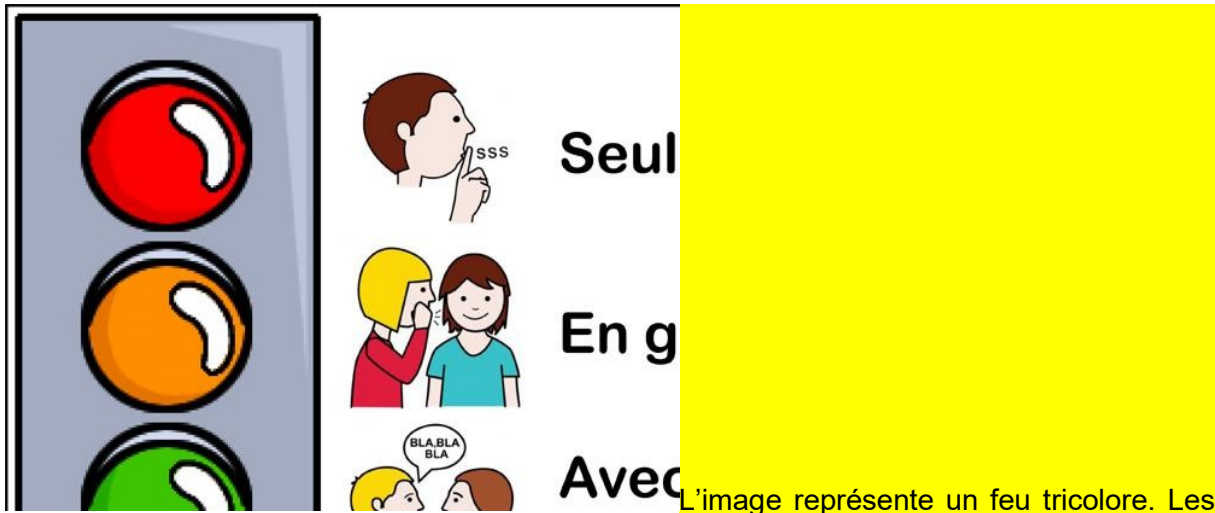
Cette règle amène finalement à travailler sur la gestion du groupe dans son ensemble. Elle est souvent dans la liste des règles de classe, mais est-elle facile à respecter systématiquement ? Sommes-nous invariants dans son exigence, selon le moment et selon l'élève ? Est-ce indiqué au groupe ?

Pour travailler la lisibilité il est possible de découper les temps de classe (la règle de lever le doigt est en vigueur de manière stricte sur tel temps, et sur tel autre la règle sera « on chuchote »). Aucune hiérarchie dans les niveaux de prise de parole, simplement des cadres ou des moments d'utilisation différents, explicites et lisibles.

Dans ce cas on mettra également en place des mots invariants et un code couleur qui rappelleront le mode de prise de parole à utiliser selon le moment. On peut également diviser la classe physiquement (en utilisant par exemple du scotch orange que l'on collera par terre), et déterminer le registre sonore à adopter selon la place de l'enseignant : de tel côté, souvent celui du tableau, « on lève la main et on attend d'être interrogé pour parler » et de tel autre côté « on chuchote ». Autre exemple, l'utilisation des lumières pour indiquer le code de prise de parole en vigueur à tel ou tel autre moment.

Autre possibilité de travail : choisir des moments pendant lesquels on applique strictement tel registre sonore. Ces temps peuvent être délimités soit par type d'activité (si celle-ci est bien lisible et si son début comme sa fin sont clairement annoncés), soit par une durée prédéterminée (dans ce cas utiliser un *time-timer* ou autre marqueur de temps). Par exemple, pendant le temps d'accueil, « on chuchote », puis pendant le temps suivant de x min, « on lève la main et on attend d'être interrogé pour parler », etc.

Après chaque temps, l'enseignant fait le point en fin de période en insistant sur les réussites du groupe à respecter le code en vigueur.



L'image représente un feu tricolore. Les couleurs du feu sont chacune associées à un pictogramme et un texte : rouge, Seul(e) ; orange, En groupe ; vert, Avec la maitresse.

Code en vigueur

Source : lutinbazar.fr

L'aide à l'adaptation peut également s'appuyer, en particulier dans le 2nd degré, sur un tutorat avec un adulte qui pourra être choisi en accord avec l'élève. Cet enseignant pourra faire un point hebdomadaire avec l'élève en prenant appui sur les outils de suivi mis en place. Dans ce cadre, il sera important de valoriser un processus d'auto-évaluation permettant de vérifier le principe d'acceptation des règles par l'élève et les conséquences induites. Il sera important de valoriser un principe de fermeté bienveillante.